

Titre de la thèse (sur plusieurs lignes si nécessaire, 4 voire 5)

Thèse de doctorat de l'université Paris-Saclay

École doctorale n° d'accréditation, dénomination et sigle

Spécialité de doctorat: voir annexe

Unité de recherche : voir annexe

Référent : voir annexe

Thèse présentée et soutenue à, le, par

Prénom NOM

Composition du Jury

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Président ou Présidente

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Rapporteur & Examineur / trice

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Rapporteur & Examineur / trice

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Examineur ou Examinatrice

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Examineur ou Examinatrice

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Directeur ou Directrice de thèse

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Co-Directeur ou co-directrice de thèse

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Co-Encadrant ou co-encadrante & Examineur
/ trice

Prénom NOM

Titre, Affiliation

Invité ou Invitée

Titre : titre (en français).....

Mots clés : de 3 à 6 mots clefs

Résumé : Eius populus ab incunabulis primis ad usque pueritiae tempus extremum, quod annis circumcluditur fere trecentis, circummurana pertulit bella, deinde aetatem ingressus adultam post multiplices bellorum aerumnas Alpes transcendit et fretum, in iuvenem erectus et virum ex omni plaga quam orbis ambit inmensus, reportavit laureas et triumphos, iamque vergens in senium et nomine solo aliquotiens vincens ad tranquilliora vitae discessit. Hoc inmaturo interitu ipse quoque sui pertaesus excessit e vita aetatis nono anno atque vicensimo cum quadriennio imperasset. natus apud Tuscos in Massa Veternensi, patre Constantio Constantini fratre imperatoris, matreque Galla.

Thalassius vero ea tempestate praefectus praetorio praesens ipse quoque adrogantis ingenii, considerans incitationem eius ad multorum augeri discrimina, non maturitate vel consiliis mitigabat, ut aliquotiens celsae potestates iras principum molliverunt, sed adversando iurgandoque cum parum congrueret, eum ad rabiem potius evibrabat, Augustum actus eius exaggerando creberrime docens, idque, incertum qua mente, ne lateret adfectans. quibus mox Caesar acrius efferatus, velut contumaciae quoddam vexillum altius erigens, sine respectu salutis alienae vel suae ad vertenda opposita instar rapidi fluminis irrevocabili impetu ferebatur. Hae duae provinciae bello quondam piratico catervis mixtae praedonum.

Title : Titre (en anglais).....

Keywords : de 3 à 6 mots clefs en anglais

Abstract : Eius populus ab incunabulis primis ad usque pueritiae tempus extremum, quod annis circumcluditur fere trecentis, circummurana pertulit bella, deinde aetatem ingressus adultam post multiplices bellorum aerumnas Alpes transcendit et fretum, in iuvenem erectus et virum ex omni plaga quam orbis ambit inmensus, reportavit laureas et triumphos, iamque vergens in senium et nomine solo aliquotiens vincens ad tranquilliora vitae discessit. Hoc inmaturo interitu ipse quoque sui pertaesus excessit e vita aetatis nono anno atque vicensimo cum quadriennio imperasset. natus apud Tuscos in Massa Veternensi, patre Constantio Constantini fratre imperatoris, matreque Galla.

Thalassius vero ea tempestate praefectus praetorio praesens ipse quoque adrogantis ingenii, considerans incitationem eius ad multorum augeri discrimina, non maturitate vel consiliis mitigabat, ut aliquotiens celsae potestates iras principum molliverunt, sed adversando iurgandoque cum parum congrueret, eum ad rabiem potius evibrabat, Augustum actus eius exaggerando creberrime docens, idque, incertum qua mente, ne lateret adfectans. quibus mox Caesar acrius efferatus, velut contumaciae quoddam vexillum altius erigens, sine respectu salutis alienae vel suae ad vertenda opposita instar rapidi fluminis irrevocabili impetu ferebatur. Hae duae provinciae bello quondam piratico catervis mixtae praedonum

Annexe

Avertissement

Cette mise en page doit être respectée pour la diffusion de la thèse sur www.theses.fr et pour le dépôt légal de la thèse, qui est obligatoire pour l'obtention du diplôme (cf. articles 24 et 25 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat).

Les consignes et les recommandations ci-après ont pour objet d'assurer une **homogénéité graphique** pour toutes les thèses soutenues à l'université Paris-Saclay et de les rendre **immédiatement reconnaissables**.

Elles ont également pour objet de donner un cadre de référence permettant d'éviter qu'un lecteur futur puisse avoir des **doutes sur la conformité de la thèse**. Pour information, nous avons eu des « réactions » au sujet de thèses pour lesquelles il y avait une incohérence entre les informations qui figurent sur la couverture de la thèse et les méta-données de la thèse renseignées par les bibliothèques pour le dépôt légal et visibles sur www.theses.fr ou lesquelles où il manquait les informations utiles pour s'assurer de l'indépendance et de la qualité des membres du jury de soutenance.

Il est rappelé que **ces consignes et recommandations** ne s'appliquent **que pour le dépôt légal de la thèse et sa diffusion via le portail www.theses.fr**. Ce canal de diffusion **n'est pas exclusif**. D'autres formats de page de couverture peuvent être **librement** utilisés par les auteurs sur d'autres canaux de diffusion (par exemple : pour afficher le nom et le logo d'une organisation qui aurait co-financé la thèse et pour la diffusion au sein de cette organisation), **à condition que les informations requises pour la citation complète de la thèse de doctorat figurent**. C'est-à-dire : au minimum : nom et prénom de l'auteur, titre de la thèse, date, lieu et établissement de soutenance (université Paris-Saclay et le cas échéant un établissement partenaire en cas de cotutelle internationale de thèse), ainsi que le logo de l'université Paris-Saclay et le cas échéant d'une université étrangère partenaire en cas de cotutelle internationale de thèse.

Polices et couleurs recommandées

PC : Ebrima ou Open Sans

Couleur : noir ou prune (R : 99 V : 0 B : 60)

Mac : Segoe UI

Linux : Ebrima (*ou reste à définir*)

Logos, dispositions générales

Il ne doit figurer sur la **page de couverture** de thèse, **aucun autre logo que le logo de l'université Paris-Saclay** et, en cas de cotutelle internationale de thèse, le logo de l'université partenaire étrangère qui délivre également le diplôme de doctorat pour cette thèse.

Université Paris-Saclay

Espace Technologique / Immeuble Discovery

Route de l'Orme aux Merisiers RD 128 / 91190 Saint-Aubin, France

Il ne doit figurer sur la **page de 4^{ème} de couverture**, **aucun autre logo que le logo de l'école doctorale**.

Les autres logos, comme celui du laboratoire, d'une entreprise, d'une composante, d'un établissement-composante, d'une université membre associée ou de toute autre organisation ou institution partenaire de la thèse peuvent être regroupés dans une page intérieure, par exemple au niveau de la page des remerciements, mais ne figurent pas sur la page de garde.

Langue

Le titre de la thèse qui figure sur la couverture de la thèse est dans la même langue que la langue de rédaction de la thèse. Si la thèse est rédigée partiellement en français et partiellement dans une autre langue, le titre est alors en français.

Les affiliations peuvent être fournies en anglais pour les membres étrangers du Jury quelle que soit la langue de rédaction de la thèse.

Tous les autres éléments restent en français, les noms des entités (école doctorale, unité de recherche, référent etc.) restent en français. De même les titres (Professeur, Maître de Conférence etc.) des membres du jury sont en français.

Civilité, féminisation des titres et fonctions

Il est recommandé de ne pas indiquer les civilités (Madame / Monsieur) ni pour le docteur ou la docteure, ni pour les membres du Jury ou de l'équipe d'encadrement.

Toutefois, si cette recommandation n'était pas suivie, il faudrait alors assurer l'homogénéité. La civilité devrait alors être précisée **pour toutes les personnes** qui figurent sur la couverture (docteur.e, membres du Jury ou de l'équipe d'encadrement) en utilisant les **mêmes conventions** (Madame / Monsieur ou Mme / M.)

Il est recommandé de féminiser les titres des membres du Jury ou de l'équipe d'encadrement (Professeur / Professeure, Maître ou Maîtresse de conférence etc.) ainsi que les fonctions tenues dans le Jury (examineur / examinatrice ou Présidente / Présidente).

Pour « rapporteur », la forme féminine n'est pas recommandée. Si la personne concernée souhaitait la forme féminine, il faudrait alors lui demander de préciser la forme (« rapporteure » ou « rapporteuse » ?) qu'elle préfère voir figurer sur la couverture de la thèse.

Composition du Jury et citation de l'équipe d'encadrement

Pour chacun des membres du Jury, il faut préciser le **titre**, l'**affiliation** et la **fonction dans le jury** sur la page de couverture. Ces informations doivent permettre, au premier regard,

Université Paris-Saclay

Espace Technologique / Immeuble Discovery

Route de l'Orme aux Merisiers RD 128 / 91190 Saint-Aubin, France

de vérifier la **conformité de la composition** du Jury.

Le titre permet de vérifier **qu'au moins la moitié des membres du Jury est professeur** des universités ou assimilé.

Le président du Jury est obligatoirement professeur des universités ou assimilé¹.

Si l'un des rapporteurs n'était pas professeur des universités ou assimilé¹, il faudrait alors préciser, en plus, qu'il dispose bien de l'HDR (par exemple : Maître de conférences, HDR).

Les affiliations permettent de vérifier que le Jury est bien en majorité externe à l'établissement de soutenance, à l'école doctorale et à l'équipe d'encadrement.

En général, il n'est pas utile de préciser le détail du laboratoire ou l'adresse postale complète, le nom de l'université ou de l'établissement de rattachement du membre du jury suffit.

Parfois, lorsque le membre du jury est un chercheur d'un organisme national, le seul nom de l'organisme employeur ne suffit pas pour juger de son extériorité (CNRS par exemple).

Au cas où il y aurait une incertitude et au cas où cette incertitude est susceptible de susciter des interrogations sur le fait qu'au moins la moitié des membres du Jury est externe, il est alors conseillé de préciser l'université ou l'établissement où les doctorants de ce chercheur sont habituellement inscrits en doctorat.

La fonction dans le Jury de chaque membre du Jury doit également être précisée sur la page de couverture.

Les fonctions possibles dans un Jury sont : président, examinateur, rapporteur.

Le jour de la soutenance les membres présents du Jury sont examinateurs ou président.

Les rapporteurs participent à l'évaluation de la thèse et figurent donc sur la couverture de thèse qu'ils soient présent ou non le jour de la soutenance. Si un rapporteur était absent le

¹ **Arrêté du 15 juin 1992** fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du Conseil national des universités : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000019860291>

Arrêté du 10 février 2011 relatif à la grille d'équivalence des titres, travaux et fonctions des enseignants-chercheurs mentionnée aux articles 22 et 43 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/pdf/EC_pays_etrangers/Tableau_comparaison_au_26_septembre_2012.pdf

jour de la soutenance, il figurerait alors en tant que rapporteur seulement, sinon en tant que rapporteur & examinateur.

Lorsqu'un membre du Jury autre qu'un rapporteur, n'a pas pu participer au Jury de soutenance, physiquement ou bien en visioconférence, son nom ne figure pas sur la page de couverture. Dans ce cas, il faut veiller à ce que la conformité du Jury reste conforme, malgré l'absence du membre du Jury désigné. Cela peut demander de faire passer un membre invité, par exemple.

Attention : le directeur de thèse participe au jury sans prendre part à la décision (pas de voix délibérative) par contre il est pris en compte quand on détermine la proportion d'interne ou de professeurs et assimilés.

Ordre de citation

Le président du Jury est le premier de la liste. Il est immédiatement suivi des deux rapporteurs dans l'ordre alphabétique, puis des autres examinateurs dans l'ordre alphabétique.

Un membre du Jury peut avoir deux fonctions dans le Jury (par ex. rapporteur & examinateur).

Il est recommandé de laisser deux lignes entre les membres du Jury qui prennent part à la décision et signent le procès-verbal de soutenance et les autres personnes qui ont siégé aux côtés du Jury mais sans voix délibérative (par exemple : directeur de thèse, co-directeur de thèse, co-encadrant, autres membres invités)

Le directeur de thèse est cité en premier après ces deux lignes et est suivi des autres membres de l'équipe d'encadrement de la thèse, par ordre alphabétique puis des membres invités à d'autres titres à siéger aux côtés du Jury, par ordre alphabétique.

Dans tous les cas le directeur de thèse ne prend pas part à la décision du Jury ([cf. articles 18 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](#)). Il ne peut donc pas avoir la fonction d'examineur.

La soutenance de la thèse est une évaluation. Pour cette raison, les examinateurs du Jury ne doivent pas être en situation de « juges et parties ». Il est donc habituellement recommandé que les autres personnes ayant significativement contribué à la préparation de la thèse ne soient pas non plus examinateurs mais soient membres invités du Jury.

Mais, si un co-encadrant ou un co-directeur de thèse devait néanmoins participer au Jury, avec voix délibérative, en tant que membre « interne », il faudrait alors le citer après le nom du directeur de thèse, et faire suivre son nom de la mention (co-encadrant & examinateur) ou (co-directeur & examinateur).

Spécialité de doctorat

La spécialité de doctorat doit faire partie des spécialités pour lesquelles l'école doctorale est accréditée (en pratique : cela implique que vous devez pouvoir la sélectionner dans le menu déroulant des spécialités dans Adum).

La spécialité de doctorat retenue, via le menu déroulant dans Adum, sera celle qui figurera sur le diplôme. La couverture de la thèse doit être cohérente avec le diplôme.

Si votre spécialité n'apparaissait pas, il faut contacter le directeur de votre école doctorale.

Unité de recherche

L'unité de recherche dans laquelle la thèse a été préparée figure sur la couverture de la thèse et est citée en respectant les règles de signature officielles, telles qu'elles ont été convenues entre les tutelles des unités de recherche liées à l'université Paris-Saclay.

Pour les trouver : il faut sélectionner votre unité de recherche via la barre de sélection depuis cette page web : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/signature> et copier-coller l'adresse de l'unité de recherche sur la couverture de thèse.

Si votre unité de recherche ne figurait pas dans la liste (par exemple parce que votre unité de recherche, bien que membre d'une des écoles doctorales de l'UPSaclay, n'a pas l'UPSaclay parmi ses tutelles), merci de contacter la direction de la Maison du Doctorat : Hamida Muller (Hamida.Muller@universite-paris-saclay.fr).

Référent

Entre le 29 décembre 2014 et le 31 décembre 2019, l'Université Paris-Saclay était une communauté d'universités et d'établissements (ComUE), la ComUE était accréditée pour délivrer le doctorat mais les étudiants et doctorants étaient inscrits par les établissements.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'université Paris-Saclay est une université de plein exercice, accréditée pour délivrer le doctorat et où sont inscrits les étudiants et les doctorants. La ComUE a été supprimée ainsi que l'Université Paris-Sud. Les écoles ont le statut d'établissement-composantes. Les universités UVSQ et UEVE sont des universités membres-associées.

Les établissements qui étaient, jusqu'en décembre 2019, des établissements opérateurs d'inscription ont transféré leurs compétences en ce qui concerne la délivrance du doctorat. Le terme d'établissement d'inscription ou d'établissement opérateur d'inscription ne doit donc plus être utilisé.

Les droits et obligations de la ComUE Université Paris-Saclay ont été transférées au nouvel établissement, qui porte le même nom mais est une université de plein exercice. Parmi ces

Université Paris-Saclay

Espace Technologique / Immeuble Discovery

Route de l'Orme aux Merisiers RD 128 / 91190 Saint-Aubin, France

droits et obligations, l'accréditation à délivrer le doctorat de la ComUE a été transférée à la nouvelle université Paris-Saclay et reste ainsi en vigueur jusqu'au 31/08/2020. L'arrêté d'accréditation de l'université Paris-Saclay, en tant qu'université de plein exercice, doit être publié en Mai 2020 et n'entrera en vigueur que le 1er septembre 2020.

Pour toutes ces raisons, et par continuité, vous aurez à indiquer sur la couverture de thèse un référent, à sélectionner dans la liste ci-après.

Pour ceux qui avaient été jusqu'ici inscrits en doctorat à l'Université Paris-Sud, votre référent est l'une des composantes ci-dessous :

- Faculté de droit, économie et gestion,
- Faculté de médecine,
- Faculté de pharmacie,
- Faculté des sciences d'Orsay,
- Faculté des sciences du sport,

Pour les autres, indiquer :

- AgroParisTech,
- Institut d'Optique,
- ENS Paris-Saclay,
- CentraleSupélec,
- Université de Versailles -Saint-Quentin-en-Yvelines,
- Université d'Évry Val d'Essonne,
- Ecole Nationale d'Architecture de Versailles,

Logo de l'université Paris-Saclay



Logos, numéros d'accréditation et dénominations des écoles doctorales

- n°581 : agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)
- n°127 : astronomie et astrophysique d'Ile-de-France (AAIF)
- n°568 : signalisations et réseaux intégratifs en biologie (Biosigne)
- n°582 : cancérologie : biologie - médecine - santé (CBMS)
- n°574 : mathématiques Hadamard (EDMH)
- n°572 : ondes et matières (EDOM)
- n°570 : santé publique (EDSP)
- n°575 : electrical, optical, bio : physics and engineering (EOBE)
- n°573 : interfaces : approches interdisciplinaires, fondements, applications et innovation (Interfaces)
- n°569 : innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué (ITFA)
- n°571 : sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes (2MIB)
- n°576 : particules hadrons énergie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation (Pheniics)
- n°564 : physique de l'Ile-de-France (PIF)
- n°577 : structure et dynamique des systèmes vivants (SDSV)
- n°129 : sciences de l'environnement d'Ile-de-France (SEIF)
- n°578 : sciences de l'homme et de la société (SHS)
- n°579 : sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences (SMEMAG)
- n°580 : sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)
- n°566 : sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain (SSMMH)
- n°567 : sciences du végétal : du gène à l'écosystème (SDV)



ÉCOLE DOCTORALE

Agriculture, alimentation,
biologie, environnement,
santé (ABIES)



ÉCOLE DOCTORALE

Astronomie
et Astrophysique
d'Île-de-France (AAIF)



ÉCOLE DOCTORALE

Signalisations et réseaux
intégratifs en biologie
(BIOSIGNE)



ÉCOLE DOCTORALE

Cancérologie: biologie -
médecine - santé (CBMS)



ÉCOLE DOCTORALE

de mathématiques
Hadamard (EDMH)



ÉCOLE DOCTORALE

Ondes et matière
(EDOM)



ÉCOLE DOCTORALE

Santé Publique
(EDSP)



ÉCOLE DOCTORALE

Physique et ingénierie:
Electrons, Photons,
Sciences du vivant (EOBE)



ÉCOLE DOCTORALE

Interfaces:
matériaux, systèmes, usages



ÉCOLE DOCTORALE

Innovation thérapeutique
du fondamental à l'appliqué
(ITFA)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences Chimiques: Molécules,
Matériaux, Instrumentation
et Biosystèmes (2MIB)



ÉCOLE DOCTORALE

Particules, hadrons, énergie et noyau:
instrumentation, imagerie, cosmos
et simulation (PHENIICS)



ÉCOLE DOCTORALE

Physique en
l'Île-de-France (PIF)



ÉCOLE DOCTORALE

Structure et dynamique
des systèmes vivants
(SDSV)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences de
l'Environnement
d'Île-de-France (SEIF)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences de l'Homme
et de la société (SHS)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences mécaniques et
énergétiques, matériaux
et géosciences (SMEMAG)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences et technologies
de l'information et de
la communication (STIC)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences du sport, de la
motricité et du mouvement
humain (SSMMH)



ÉCOLE DOCTORALE

Sciences du végétal:
du gène à l'écosystème
(SdV)